



## **Professeur.e de Narration et argumentation (fonction : CG Philosophie DS ou CG Français DS)**

### **Titres requis :**

- AESS en philosophie, ou bien
- Master en philosophie + un autre titre pédagogique, ou bien
- Master en éthique + un autre titre pédagogique, ou bien
- AESS langues et lettres françaises et romanes, ou bien
- AESS langues et lettres anciennes et modernes latin – français, ou bien
- Master en langues et lettres françaises et romanes + un autre titre pédagogique, ou bien
- AESS langues et lettres anciennes et modernes latin – français + un autre titre pédagogique.

### **Titres suffisants :**

AESS domaine des arts de la parole et du théâtre ; Master en philosophie, en langues et lettres françaises et romanes sans titre pédagogique etc. Pour la liste complète, voir « Brochure des titres », [accessible par exemple ici](#).

**Charge horaire** : l'équivalent de 3 périodes par semaine (3/20<sup>e</sup>)<sup>1</sup>.

Attention : tout ou partie de ce volume horaire pourrait – en fonction de l'orientation du projet – se voir concentré sous la forme de modules organisés dans un temps plus suivi, et non pas distillé tout au long de l'année avec le même volume horaire chaque semaine. Les candidat.e.s à cette fonction seront invité.e.s à se positionner en termes de disponibilités / souplesse dans la constitution de leur emploi du temps.

### **Profil recherché :**

- Nous souhaitons recruter un.e enseignant.e expérimenté.e, capable de témoigner de plusieurs expériences pédagogiques réussies.
- La personne fera montre de
  - Capacités pédagogiques : accompagnement à l'orientation, méthode de travail, gestion mentale, outils d'organisation notamment en lien avec les élèves à besoins spécifiques, etc. ;
  - Capacités organisationnelles : proactivité, gestion quotidienne, recherche d'information, anticipation du calendrier etc.
  - Capacités relationnelles : intégration dans l'équipe, sens de la collaboration, souplesse, adaptation etc.
- L'insertion dans un réseau relationnel fourni dans les domaines artistiques et socio-culturels représente un atout.
- La personne désigné.e sera amené.e à participer dès mai 2021 à l'une ou l'autre réunions (à des moments qui feront l'objet d'une concertation) visant à organiser la mise en œuvre de la Spéciale arts.

---

<sup>1</sup> Ce volume horaire est donné dans l'hypothèse de l'ouverture d'une classe de Spéciale arts en septembre 2021 ; si les conditions d'ouverture ne sont pas réunies (par exemple par manque d'inscrit.e.s), le présent appel ne sera plus d'actualité. Le volume horaire dans cette fonction est susceptible d'évoluer à la hausse dans les années à venir, si nous sommes en mesure de dédoubler la classe de Spéciale arts, mais ce ne sera pas le cas en 2021-2022.

---

## Pédagogie à développer :

Le cours de *Narration et argumentation* s'inscrit dans le pôle « Expressions plurielles » qui entend permettre à chaque étudiant.e d'ancrer sa démarche artistique et son projet d'orientation dans une variété de techniques expressives, en convoquant les outils du théâtre, de la danse, du chant, de l'improvisation etc. Il conduit les jeunes à réfléchir à la matérialité / l'immatérialité de la performance et de son caractère éphémère ou pérenne.

La narration comprend la construction et l'écriture de l'histoire, du récit lié au projet artistique de l'élève-étudiant.e, et le travail de production des traces écrites qui y sont liées (synthèses, scripts, synopsis, gestion du carnet input/output, storytelling...)

L'argumentation permet de parvenir à défendre un travail personnel en convoquant des références acquises notamment au cours de *Philosophie des arts* et au cours d'*Analyse esthétique*. Elle sous-entend une méthode de travail afin de savoir relater clairement les choses (organisation du projet, articulation de différents pôles, formulation d'une vision, qualité de l'expression).

L'enseignant.e veillera à développer chez les élèves les compétences suivantes :

1. Produire un récit en faisant appel à différents codes narratifs.
2. S'approprier différentes techniques expressives au service d'une création personnelle.
3. Interroger les questions de code et de transgression.
4. S'ancrer et / ou ancrer sa production artistique dans un espace de représentation.
5. Mettre en œuvre des savoirs et techniques d'argumentation.
6. Travailler le lâcher-prise.

Ces compétences s'exerceront au travers d'activités variées : il s'agira pour l'élève-étudiant de collecter des données, de les analyser, de les interpréter, de les vérifier ; de maîtriser son expression écrite et orale, verbale et non verbale ; de construire un argumentaire au moyen des règles de la rhétorique ; de présenter et de défendre des productions structurées en fonction de son projet ; de découvrir et d'acquérir de nouvelles potentialités narratives.